

## CONCOURS EXTERNE DE CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

### FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

#### EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ENTRETIEN

**Document à déposer dans votre espace sécurisé**

**L'entretien vise à apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat.**

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel devant permettre au jury d'apprécier ses connaissances en matière d'activités physiques et sportives, sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à l'encadrement.

En vue de l'épreuve d'entretien, le candidat constitue et transmet lors de son inscription, **une fiche individuelle de renseignement**.

Cette fiche n'est pas notée, seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation.

En vue de cette épreuve qui donne lieu à notation, le candidat doit compléter et transmettre, lors de son inscription, une fiche individuelle de renseignements qui n'est pas notée au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, **au plus tard avant le début de la première épreuve d'admission**.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leur parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignements mentionnée à l'alinéa précédent comprend une rubrique prévue à cet effet.

Pour présenter cette épreuve adaptée, ils transmettent une copie de ce diplôme au service organisateur du concours **au plus tard avant le début de la première épreuve d'admission** (article 8 du décret n°2018-238 du 3 avril 2018 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat).

### IDENTIFICATION DU CANDIDAT

➤ Le numéro de dossier qui vous a été attribué lors de votre inscription est un numéro d'enregistrement dans l'application qui gère le concours auquel vous vous êtes inscrit(e).

Il se distingue du numéro d'anonymat qui vous sera attribué le jour du déroulement de la première épreuve dudit concours.

NUMERO IDENTIFIANT : .....

NOM DE FAMILLE : .....

NOM D'USAGE : .....

PRENOMS : .....



**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (pour tous les candidats)**

- Indiquez votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi-étudiant, service civique, etc)

Durée	Employeur(s)	Activité(s)	Description des fonction(s) exercée(s)

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR TOUS LES CANDIDATS :  
Travaux de recherches, responsabilités associatives  
(Domaines social, sportif, culturel...)**

- Si vous le souhaitez, vous pouvez porter à la connaissance du jury, en **20 lignes (Arial 11/ marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne)** des renseignements complémentaires sur votre situation, vos travaux de recherche, etc.
- Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les renseignements relatifs à vos travaux de recherches et vos responsabilités associatives devra mentionner vos noms et prénoms.

**S'il ne parvient pas au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne en temps voulu, le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.**

NOM, PRENOM :

Identifiant :

**CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT**

<b>Intitulé du doctorat</b>	<b>Date d'obtention (jj/mm/aaaa)</b>

**LES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE RESULTANT  
DE LA FORMATION A LA RECHERCHE ET PAR LA RECHERCHE  
(uniquement pour les doctorants)**

- Caractérissez, en **20 lignes maximum** (Arial : 11 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne), les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et précisez vos motivations.
- Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les acquis de votre expérience professionnelle devra mentionner vos noms et prénoms.

**S'il ne parvient pas au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne en temps voulu, le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.**